



Cabinet de la Bourgmestre

## ARRETE DE LA BOURGMESTRE

### Interdiction de stationner le 06.05.2018 de 06.00 h à 14.00 h sur le parking de la gare d'Esneux et de la gare de Méry pour le Trail de Liège Métropole

LA BOURGMESTRE,

Vu la nouvelle loi communale, notamment en ses articles 135 et 130 bis ;

Vu la Loi relative à la police de la circulation routière ;

Vu l'Arrêté Royal portant règlement général sur la police de la circulation routière, notamment en son article 78 ;

Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière ;

Vu la Circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu l'Arrêté Ministériel relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique ;

**Attendu que l'ASBL Sport et Santé, représentée par Damien DEROCLETTE, organise un trail sur la commune d'Esneux, dont le départ se fait sur le parking de la gare d'Esneux, avenue de la Station et que l'arrivée se fait Place de la Gare ; cette organisation étant prévue le 06.05.2018 pour une journée ;**

Attendu que le bon déroulement de la manifestation nécessite des mesures de circulation particulières ;

Attendu que le moindre retard pourrait occasionner des dangers et des dommages pour les habitants ;

#### **ARRETE :**

**Article 1 :** L'ASBL Sport et Santé est autorisé à placer la signalisation nécessaire à l'accomplissement de l'organisation sportive. La signalisation devra être conforme au prescrit de l'Arrêté Ministériel du 7 mai 1999 sur la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique.

**Article 2 :** En fonction de l'évolution et en cas de nécessité, le stationnement, voire l'arrêt et le stationnement des véhicules pourront être interdits sur la zone du départ et de l'arrivée.

**Article 3 :** Une copie du présent sera transmise pour information aux intéressés, à la police et au parquet compétent.

Distribution : Dossier 1 – Proc du Roi 1 – Police 1 – Mobilité 1 – Intéressés 1 – Atelier 1 – FCU 1



La Bourgmestre,  
**Laura IKER**